

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

26<sup>ème</sup> année - N°5079 - Mercredi 11 Mars 2026 - Prix : 200 Fc

**JEUX DES ÎLES 2027 :**

## Lancement imminent des travaux du village olympique



Signature des contrats des travaux du village des Jeux.

### ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend **5 parcelles de terrain immatriculées** aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :  
**541m2 - 49€/m2**

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :  
**1.500m2 - 60€/m2**

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.  
-> **1.200m2 - 49€/m2** / -> **2.492m2 - 49€/m2**

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :  
**4.000m2 - 49€/m2**

Contact whatsapp : +269 333 21 02

### 21 Ramadan 1447

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Mars 2026**

**Lever du soleil:**

**06h 10mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 24mn**

Fajr : **04h 57mn**

Dhouhr : **12h 21mn**

Ansr : **15h 39mn**

Maghrib: **18h 27mn**

Incha: **19h 41mn**



FISCALITÉ DES PAYS FRANCOPHONES :

# Renforcer la mobilisation des ressources en Afrique

*La Direction générale des impôts des Comores a participé à la 2<sup>e</sup> conférence régionale sur la fiscalité des pays francophones, organisée par l'OCDE et le CREDAF du 6 au 7 mars dernier à Libreville, au Gabon. Cette rencontre a réuni des délégations d'une dizaine de pays africains francophones pour discuter des enjeux fiscaux actuels, partager leurs expériences et renforcer la mobilisation des ressources intérieures, afin de réduire la dépendance aux dettes extérieures.*

Les Comores, à travers la Direction générale des impôts, ont pris part à la 2<sup>e</sup> conférence régionale sur la fiscalité des pays francophones, organisée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF). Durant deux jours, les plus hauts cadres des administrations fiscales, dont deux représentants comoriens, se sont penchés sur les enjeux actuels, notamment sur la nécessité de renforcer les capacités de mobilisation des ressources intérieures afin de réduire la dépendance des États africains

aux dettes extérieures. Une dizaine de pays africains francophones ont participé à cette deuxième édition de la conférence, tenue à Libreville, au Gabon. « Avec des délégations venant de plusieurs pays, « cette conférence a offert une plateforme de dialogue et de coopération permettant aux pays francophones de discuter de leurs priorités et enjeux communs en matière fiscale, de partager leurs expériences et de promouvoir les meilleures pratiques, en vue de renforcer la mobilisation des ressources intérieures », précise une note de l'OCDE.

Les Comores, actuellement engagées dans un programme de réforme fiscale, ont été représentées par deux hauts cadres de la Direction générale des impôts. Honoré d'accueillir un tel sommet, M. Jules Potier Loembe, Directeur de cabinet du Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations du Gabon, a souligné le caractère bénéfique de cette initiative pour les pays francophones. « Elle traduit une volonté partagée de bâtir des systèmes fiscaux plus justes, plus efficaces et mieux adaptés aux réalités économiques actuelles ». Au cours des travaux, les participants ont insisté



fiscalité des pays francophones.

sur la nécessité d'instaurer un climat de confiance entre l'administration et les contribuables, mais aussi, et surtout, sur la modernisation des services via la digitalisation. Les thèmes abordés incluaient notamment « la relation de confiance entre les administrations fiscales et les grandes entreprises, la fiscalité liée à la mobilité internationale, ainsi que la transformation numérique des administrations

fiscales ».

Aux Comores, ces réformes se traduisent par la mise en place effective de la télédéclaration (déclaration en ligne des activités fiscales) et la modernisation des systèmes d'information, déjà engagée depuis plusieurs mois par la DGI dans le cadre de ses réformes prioritaires. L'ensemble de ces mesures vise à renforcer le civisme fiscal, fondé sur « la confiance, la

pédagogie et la qualité du service public ». Selon la DGI, ce programme permettra « de mobiliser davantage de ressources intérieures tout en renforçant la transparence, la confiance et la proximité avec les citoyens », comme l'avait indiqué l'administration lors d'un atelier de sensibilisation organisé en décembre dernier.

Imtiyaz

HABARI ZA UDUNGA

## Une fois encore, sur la théorie du petit caillou

Il n'est pas rare de voir au bord de la route, face au trottoir, juste après la pluie, un petit caillou placé devant un nid de poule. Son objectif est d'empêcher que la roue d'une voiture ne tombe dans le trou et ne fasse éclabousser l'eau, qui la plupart du temps mouille un passant ou rentre par la porte d'un magasin situé à côté. Cette façon de faire, correspond à nos comportements, à notre manière de résoudre un problème. Nous préférons le plus souvent, le contourner, que d'y faire face et de trouver une solution durable, selon l'expression consacrée.

Combien de fois, nous trouvons des piliers qui retiennent une maison en train de s'effondrer alors que des personnes habitent dedans. La situation qui prévaut sur le tronçon de route qui va de la Bic-Zilimadju vers le nord, illustre parfaitement notre propos. A chaque fois qu'il pleut, l'eau déborde des deux côtés et les riverains n'ont trouvé de mieux que d'ériger des petits murets pour éviter d'être inondés. Le problème est que cette situation perdure depuis

un bout de temps sans que l'ombre d'une solution ne soit proposée. Dans l'attente d'un grand débordement qui ne manquera pas de se produire un jour et que personne ne souhaite.

On peut citer des exemples à l'infini, qui vont dans le même sens, à savoir que nous préférons retarder la recherche de solutions pérennes, nous contentant le plus souvent de palliatifs. Ce que nos cousins gaulois appellent un cautère sur une jambe de bois. En clair, nous devons prendre conscience du temps que nous perdons, en recherchant des solutions de facilité, qui à la longue nous apportent plus de problèmes que nous en avons au départ. Nous sommes surtout connus pour être le pays des urgences car cela nous permet, le plus souvent, de n'avoir pas à rendre des comptes, du moment où il fallait parer au plus pressé.

En passant du coq à l'âne, on peut aussi s'interroger sur le concept du « client roi » et dans la façon dont les clients sont traités tant dans les administrations publiques que les autres établissements com-

merciaux. Si par hasard vous ne connaissez personne dans ces endroits ; il vous faut prendre votre mal en patience car même étant le premier arrivé, il n'est pas sûr que vous serez servi comme il convient. Il serait temps que les autorités établissent un code de bonne conduite dans ce domaine du mode « premier arrivé, premier servi » à moins que l'on doive attendre que les « poules aient des dents » diraient les mauvaises langues.

Nous devons sortir de la théorie du petit caillou et oser proposer des solutions à la mesure des attentes de notre jeunesse et de l'ensemble de notre population. Il revient à chacun de nous de faire le bilan de notre absence de mauvaise conscience face à ce qui pourrait être fait si nous avions le sentiment que nous sommes les acteurs de nos propres malheurs, en essayant de nous rappeler ces paroles de Sénèque, qui disait « Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ».

Mmagaza

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_

6 mois  Montant : \_\_\_\_\_

12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**

Espèces

Chèque  n° \_\_\_\_\_

Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,

Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

## VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE :

**Mamoune et Moussa, écope de 5 ans de prison dont un an ferme**

*Le tribunal correctionnel de Moroni a condamné Mamoune Mohamed Chafiou et Moussa M'madi, alias « Délégué », à cinq ans d'emprisonnement dont un an ferme pour diffusion d'images jugées contraires aux bonnes mœurs ce mardi 9 mars. Arrêtés le 27 février 2026 et jugés le 4 mars dernier, les deux hommes ont reconnu les faits. Leurs avocats ont annoncé leur intention de faire appel.*



Vu de l'intérieur au tribunal de moroni

Pour rappel, les deux prévenus ont été interpellés pour avoir produit, enregistré et diffusé sur les réseaux sociaux des images jugées contraires aux bonnes mœurs par le biais d'un système d'information, une infraction prévue et punie par l'article 462 du code pénal. À la barre, Moussa M'madi, vêtu d'un

kandou et sans bonnet, a déclaré ne pas se souvenir de son âge. « Je suis né sous le régime d'Ali Soilihi. Peut-être en 1975 ou 1976 », a-t-il indiqué. Pour expliquer les propos qui lui sont reprochés, il a affirmé qu'ils avaient été prononcés de manière inconsciente. Selon lui, tout serait parti d'une scène observée à la sortie

d'un Dars, sur la place publique de Heléndjé, où un homme portait une petite fille dans ses bras. « Les discussions ont commencé à partir de cette scène. C'est inconsciemment que j'ai prononcé ces mots », a-t-il déclaré, ajoutant que seule une partie de la vidéo avait été enregistrée et diffusée.

De son côté, Mamoune Mohamed Chafiou, auteur de la publication, s'est présenté à la barre les larmes aux yeux. Il a expliqué qu'il s'agissait d'une vidéo semblable à celles qu'il publie régulièrement sur sa page TikTok pour générer des vues et des mentions « j'aime ». « Mon intention n'était pas de nuire. Lorsque j'ai reçu un appel m'informant de la gravité de la vidéo, je l'ai immédiatement supprimée. Le problème est que la vidéo a été coupée et diffusée en partie sur les réseaux sociaux », a-t-il déclaré.

Lors des plaidoiries, l'avocat de Moussa M'madi, Me Fahardine Mohamed Abdoulwahab, a insisté sur le déséquilibre mental de son client, affirmant que cet état est connu par les habitants de son village natal. Il a également soutenu que Mamoune Mohamed Chafiou aurait

profité de la fragilité de son client. À l'issue de sa plaidoirie, il a demandé la relaxe pure et simple de Moussa M'madi. Dans ses réquisitions, le parquet a requis une peine d'un an d'emprisonnement ferme et une amende de sept millions de francs à l'encontre des deux prévenus.

Pour sa part, Me Yahaya Mohamed Djalim, avocat de Mamoune Mohamed Chafiou, a évoqué la « malchance » de son client et souligné que la diffusion partielle de la vidéo ne permettait pas de comprendre clairement l'origine de la scène. Il a ainsi s'en remettre à la sagesse du tribunal. À l'issue du verdict prononcé par le tribunal correctionnel de Moroni, les avocats des deux hommes ont annoncé leur intention d'interjeter appel.

El-Aniou Fatima

## ÉCONOMIE

**L'inflation à l'épreuve de la conjoncture mondiale**

*Selon le Fonds Monétaire International, l'inflation aux Comores s'établissait aux alentours de 1.9% en glissement annuel au mois d'octobre 2025, après avoir connu un pic à 7.3% au mois de mars. Pour l'institution de Bretton Woods, cette baisse est dû en grande partie à la baisse des prix à l'importation, malgré une conjoncture internationale des plus incertaine. C'est en tout cas ce que nous avons pu lire dans le communiqué de presse du FMI, sur l'achèvement de la cinquième revue, au titre de la Facilité Élargie de Crédit.*

La reprise économique s'est renforcée en 2025 dans un contexte de désinflation progressive, tandis que la position extérieure est restée stable, soutenue par des réserves confortables. Les performances du program-

me ont été globalement satisfaisantes et les perspectives demeurent favorables », explique Nigel Clarke, ancien ministre des finances et actuel Directeur général adjoint et Président par intérim du Conseil d'Administration (ÇA), du FMI, dans sa déclaration suite à la réunion de validation de la 5ème revue. Pour lui, les autorités comoriennes sont pleinement engagées dans le programme avec le FMI « en faveur de leur agenda de réformes dans le cadre du programme soutenu par la Facilité Élargie de Crédit (FEC), qui vise à renforcer la résilience et à générer une croissance plus élevée et plus inclusive ».

Le haut fonctionnaire du FMI attire toutefois l'attention sur les possibilités d'une baisse de la performance économique. « Néanmoins, les risques orientés à la baisse restent élevés, reflétant la fragilité persistante de l'économie comorienne et un

environnement mondial marqué par une forte incertitude », prévient-il. Si la notice du FMI remonte à la mi-février, elle demeure d'actualité en tenant compte de la nouvelle déflation au Moyen orient, après l'attaque Israélo-américaine sur l'Iran, et la riposte de celui-ci sur l'ensemble des pays de la région même si le gouvernement s'est voulu rassurant lors d'un point de presse organisé en fin de semaine dernière. « Les stocks sont disponibles, les importations fonctionnent normalement et la situation est sous contrôle. Il n'y a aucune raison de céder à la panique », avait rassuré le gouvernement. Toutefois, les prémices d'une crise surtout des produits pétroliers se font déjà sentir, malgré l'assurance des autorités.

Depuis le 02 mars, on voit se dessiner dans les stations services de longues files d'attente de voitures, qui veulent faire le plein, par peur



Port de Moroni

d'une éventuelle pénurie, si le conflit venait à se prolonger. Pour un pays insulaire comme le nôtre qui dépend pour une grande partie des importations, la perturbation des voies maritimes peut avoir des conséquences néfastes, pour notre économie, et l'inflation pourrait repartir à la hausse. Si les autorités se veulent rassurantes, les opérateurs économiques de l'île comorienne de Mayotte commencent à s'inquiéter. « La plupart des conteneurs achetés par les Mahorais viennent de Dubaï, il

risque d'y avoir des retards sur l'acheminement, sur les livraisons, tout cela va être retardé », rapporte Mayotte 1ere citant, Abdallah Ibrahim, un gérant d'une société de transit à Mayotte. Et comme les importateurs de l'ensemble de l'archipel utilisent les mêmes voies maritimes, la même question se pose et attend des réponses face aux risques d'un enlisement de la guerre du Moyen orient.

Imtiyaz

## VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE À NGAZIDJA :

**63 victimes en 2025 et 6 recensées depuis janvier**

*À Ngazidja, 63 femmes ont été victimes de violences sexistes en 2025 et déjà six cas ont été signalés depuis le début de l'année 2026, dont la moitié concernent des violences économiques. Interrogé le dimanche 8 mars par nos soins, Mradabi Mziarani, responsable du service d'écoute à Moroni, dresse un constat lucide sur un fléau qui s'enracine au sein de la société et touche femmes et enfants.*

Pendant que la communauté internationale se mobilise pour les droits de la femme, une réalité persistante demeure à Ngazidja : celle des violences sexistes. Mradabi Mziarani, responsable du service d'écoute à Moroni, dresse un constat lucide sur un fléau qui mute et s'enracine dans notre société.

À Ngazidja, la violence ne se traduit pas toujours par des bleus visibles. Elle est psychologique et, de plus en plus, économique. Le mécanisme est systémique : des mariages précoces privent les jeunes filles d'éducation et de revenus propres. « Elles se retrouvent totalement dépendantes de leurs maris », explique Mradabi Mziarani. Cette précarité devient une arme pour l'a-

gresseur. Porter plainte peut signifier risquer la misère.

Le poids des traditions renforce le silence : le terme « nachouza », stigmatisant la femme rebelle ou divorcée, agit comme une menace permanente. Les données du service d'écoute de Ngazidja pour 2025 constituent des indicateurs critiques : sur 262 signalements, 63 concernaient des fem-

mes. En ce début d'année 2026, six cas ont déjà été recensés, dont la moitié concerne des femmes victimes de violences économiques croissantes. À Ndzouani, le décor change mais la douleur reste : les violences sexuelles y frappent surtout femmes et enfants. Face à cette détresse, la cellule d'écoute applique un protocole d'urgence : accueil, évaluation, puis suivi psychologique, médical ou judiciaire. « Notre priorité est d'identifier les besoins immédiats », souligne le responsable.

Mais le chemin vers la justice reste semé d'embûches. Si la collaboration avec les procureurs est saluée, le système des libertés provisoires reste une faille béante. Dans un contexte insulaire, l'évasion est aisée et les agresseurs, souvent des proches, peuvent revenir

menacer leurs victimes, voire disparaître et manquer au rappel du tribunal. Pour Mradabi Mziarani, la solution n'est pas seulement judiciaire : elle est sociétale. Il plaide pour la fin de la stigmatisation et regrette l'individualisme croissant, exacerbé par le danger des réseaux sociaux. Son remède ? Un retour aux « valeurs d'antan », où la responsabilité communautaire primait. D'après lui, malgré le soutien de l'UNICEF, les moyens pour étendre la sensibilisation restent limités. Pour que ce mois de mars ne soit pas qu'une parenthèse de discours, le défi reste immense : transformer la peur en droits et la dépendance en autonomie. Briser le silence est le premier pas, mais c'est tout un système qu'il reste à reconstruire.

Hamdi Abdillahi Rahilie



Service d'écoute de Ngazidja.

## FORMATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS À DJOIEZI

## Renforcer les bibliothèques et les cours de soutien

Une session de formation destinée aux bibliothécaires et aux responsables de cours de soutien scolaire a débuté mercredi 4 mars au CLAC de Djoiezi. L'initiative vise à renforcer les capacités des associations communautaires engagées dans l'éducation, notamment en matière de gestion des bibliothèques, d'organisation des cours de soutien et de recherche de financements.

Depuis mercredi, le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Djoiezi accueille une formation dédiée aux bibliothécaires et aux responsables associatifs impliqués dans les activités éducatives locales. Cette initiative entend doter les participants d'outils pratiques pour améliorer la gestion des bibliothèques communautaires et l'organisation des cours de soutien scolaire. Au programme figurent plusieurs modules essentiels : la gestion d'une bibliothèque, l'organisation et l'encadrement des cours de soutien scolaire, la structuration des associations, la recherche de partenaires, la gestion de projets ainsi que les techniques de mobilisation de fonds. Autant de compétences jugées indispensables pour assurer la pérennité et l'efficacité des actions éducatives menées par les organisations locales.

La session est animée par Moustoifa Ahmed Mchinda, directeur des opérations de l'ONG Twamaya ya Mawudu et formateur dans le cadre de ce programme. Selon lui, l'objectif est d'accompagner les organisations de la société civile qui interviennent dans le domaine de l'éducation. « L'objectif de ces formations est d'accompagner les associations commu-

nautaires qui œuvrent dans l'éducation afin qu'elles puissent se développer et mener efficacement leurs activités, notamment dans la gestion des bibliothèques, l'organisation des cours de soutien scolaire, la structuration associative et la recherche de financements », a-t-il expliqué. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) engagées dans l'éducation. Porté par l'association Twamaya ya Mawudu, ce programme bénéficie du soutien financier du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France.

Lancé en 2025, le projet se poursuivra jusqu'en 2026 et concerne plusieurs associations réparties sur les trois îles de l'Union des Comores. Après une première phase menée en 2025 avec deux associations, le programme s'est élargi cette année. En 2026, il réunit désormais 13 associations : 7 en Grande-Comore, 3 à Mohéli et 3 à Anjouan. Parmi les participants figure Rabouan Hamidoune, secrétaire adjointe de l'association Malezi Mema de Djando, qui salue l'utilité de l'initiative. « Tout s'est bien passé. Parfois, certaines personnes organisent des cours de soutien scolaire sans maîtriser certaines pratiques de base. Aujourd'hui nous découvrons comment gérer une bibliothèque », a-t-elle confié. À travers ce type de formation, les organisateurs espèrent renforcer les capacités des acteurs communautaires engagés dans l'éducation et contribuer ainsi à l'amélioration de l'accompagnement scolaire des élèves dans les différentes localités du pays.

Riwad



Formation acteurs éducatifs à Mohéli.

**af Alliance Française**  
Moroni

**CONCOURS D'ÉLOQUENCE**  
Lycéens

**Thème**  
« Pas capable » est mort sans essayer

**Inscriptions ouvertes**  
jusqu'au 11 mars

**Phase éliminatoire**  
mercredi 25 mars à 18h

**Finale et remise des prix**  
samedi 28 mars à 15h

**Exprime-toi. Impressionne. Gagne!**

## La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général  
Said Omar Allaoui

## Directeur de la publication

Elhad Said Omar

## Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

## Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

## Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

## A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

## Stagiaires

Abdillahi Hamdi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

## Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

## Responsable commercial

Mariama Mhoma

## Documentation archiviste

Hadidja Abdou

## Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

## Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## JEUX DES ÎLES 2027 :

# Lancement imminent des travaux du village olympique

*Au fur et à mesure que l'échéance des Jeux se rapproche, la pression monte quant à la capacité réelle du pays à les organiser.*

*Pour rassurer l'opinion publique, l'entité chargée d'organiser ces Jeux ne cesse de donner des gages de bonne volonté. C'est en tout cas ce qui s'est passé le 9 mars dernier au siège du COJI-Comores, avec la signature des contrats avec les entreprises de*

*BTP, dans la perspective du lancement des travaux du village olympique.*

C'est en présence de plusieurs membres du gouvernement, du gouverneur de l'île de Ngazidja, du vice-président de l'Assemblée de l'Union et du gouverneur de la Banque centrale que la cérémonie de signature a eu lieu. Au cours de son intervention,

le président du Comité des Jeux des îles, Mohamed Issimaila, a mis en avant le rôle central des différentes administrations ministérielles dans l'organisation de ces 12e Jeux des îles. « À part le secrétariat général du gouvernement, toutes les entités qui pilotent l'organisation de ces Jeux sont présentes. Comme vous le savez, le COJI-Comores est sous la tutelle financière du ministère des Finances, comme il l'est sur le plan

sportif avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, ou encore sur les questions protocolaires avec le ministère des Affaires étrangères », a-t-il déclaré.

Et lui de préciser le choix des trois sociétés de droit comorien attributaires du chantier de la construction du village olympique. « Ces entreprises ont le devoir de travailler avec célérité, mais surtout de faire du bon travail », ajoute-t-il, et de poursuivre : « au plus tard, les travaux devront commencer jeudi prochain, en présence du chef de l'État. » Avec un budget de 5 milliards de francs comoriens, trois entreprises de la place (STC-EGT, Dounia Construction et ERAC) auront neuf mois pour achever ce chantier crucial pour l'organisation des Jeux des îles de la région.

Répartis en trois lots, les travaux doivent démarrer dès ce mois de mars 2026, à en croire Salim Hafi, membre éminent du COJI-Comores, qui s'est exprimé au nom du président de l'instance.

« Le chef de l'État nous a donné l'instruction de faire en sorte que des entreprises comoriennes fassent partie de celles qui vont œuvrer à l'organisation de ces Jeux », dit-il. Ces travaux consistent à faire l'enrobage du terrain, réaliser le câblage et la construction des bâtiments. Le lot numéro 1, qui concerne l'enrobage de l'espace, est confié à l'entreprise STC-EGT, alors que Dounia Construction s'occupera d'aménager les espaces de passage. Enfin, ERAC aura la charge d'installer le câblage.

Imtiyaz



## La Gazette des Comores

### Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo  
 Librairie A la Page  
 Librairie Nouveautés  
 Librairie Au Paradis des livres  
 Sawa Prix  
 Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)  
 Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)  
 Kiosque BUS (Place des banques)



UNION DES COMORES  
 Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET  
 DEMANDE DE COTATIONS

Reference: KM-AEP SONELEC-540913-GO-RFQ

**Intitulé du marché :** Fourniture et installation de matériel informatiques pour les utilisateurs du nouveau Système Informatique de Gestion (SIG/ERP) de la SONELEC.

Émis le 05 Mars 2026

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du déploiement d'un nouveau Système Informatique de Gestion (SIG/ERP) de la SONELEC qui s'inscrit dans le cadre de la composante relative à l'amélioration des performances opérationnelles de la SONELEC.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite, par la présente, les soumissionnaires de pays éligibles à remettre des offres sous pli fermé, pour la Fourniture et installation de matériel informatiques destiné aux utilisateurs du SIG de la SONELEC.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations (DC) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de Juillet 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de Passation des Marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier de Demande de Cotations (DC) dans les bureaux de l'Agence d'Exécution du Projet PAESC durant les heures de bureau entre 9:00 et 14:00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Dossier de Demande de Cotations en français peut être obtenu par tout soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le DC sera adressé par courrier électronique.

Les Cotations doivent être livrées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 19 Mars 2026 à 14:00 heure locale**. La passation de marchés électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les Propositions tardives seront rejetées. Les enveloppes seront ouvertes au public en présence des représentants désignés des soumissionnaires et de toute personne qui choisira d'y assister, à l'adresse ci-dessous **le 19 Mars 2026 à 14:00 heure locale**.

Les Cotations doivent être accompagnées d'une garantie de Soumission d'un montant de Trois pourcent (3%) du montant de chaque soumission.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :  
**Agence d'Exécution du Projet (AEP)**  
 Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores  
 Mr Naoildine Houmadi ; Coordonnateur  
 Bâtiment projet PAESC, SONELEC Volo volo,  
 Quartier Coulée, MORONI, Union des Comores  
 Téléphone : +269 763 1094 / 3339800  
 Courriel : [aep.paesc@gmail.com](mailto:aep.paesc@gmail.com)

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES :

**Malha, une voix engagée pour les femmes**

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le portrait de Malha s'impose comme celui d'une artiste qui met sa voix au service des causes sociales. Née à Moroni en 1992, la chanteuse comorienne s'est imposée au fil des années comme une figure engagée, utilisant sa musique pour dénoncer les violences faites aux femmes, promouvoir l'éducation et encourager l'émancipation féminine.

Sur scène, sa voix captive. Dans ses chansons, les mots interpellent. Depuis plusieurs années, Malha s'est imposée dans le paysage musical comorien avec un style qui mêle émotion, engagement et authenticité. Pour l'artiste, la musique ne se limite pas au divertissement. Elle devient un moyen d'exprimer des réalités sociales et de porter la voix de celles que l'on entend trop peu. Malha découvre très tôt sa passion pour la musique. Elle fait ses premiers pas artistiques au sein du groupe familial Guiri Family, où elle commence à écrire et interpréter ses propres chansons. Malgré les défis, elle poursuit son chemin avec détermination, convaincue que l'art peut être un vecteur de changement.

Au fil des années, concerts, festivals et tournées internationales lui permettent d'élargir son public. Accompagnée de musiciens live, elle propose sur scène des performances intenses et sincères, marquées par une proximité particulière avec son public. L'une des particularités de Malha réside dans les thèmes qu'elle choisit d'aborder. Ses chansons parlent d'amour, mais aussi de sujets plus sensibles comme les violences conjugales, la place des femmes dans la société ou encore la protection des enfants. Son titre Bacari, sorti en 2025, illustre cet engagement. La chanson évoque les violences conjugales liées à l'alcool et raconte le parcours d'une femme qui décide de briser le silence.

« Ma musique me ressemble profondément. Les thèmes que j'aborde sont liés à mon histoire, à mon enfance, à mon adolescence, mais aussi à mon parcours de femme et de mère », explique-t-elle. À travers ses textes, la chanteuse souhaite encourager les femmes et sensibiliser la société sur certaines réalités souvent passées sous silence. Musicalement, Malha construit un univers qui mêle sonorités contemporaines et influences locales. Afro house, afrobeat et amapiano s'entrelacent avec des inspirations issues

de la culture comorienne.

Pour l'artiste, la sincérité reste essentielle.

« Être artiste ne signifie pas seulement bien chanter. Il faut savoir qui l'on est, ce que l'on veut montrer et ce que l'on veut défendre. C'est en restant sincère et en travaillant avec humilité que l'on gagne le respect du public. » Sa carrière est jalonnée de titres marquants comme Henda (2012), Azonto (2013), Nibaliye (2016), Gumwe (2020), Comoros Love (2021), Wako en duo avec Zily, Ishike, un hymne à la persévérance, ou encore Hello, réalisé avec l'artiste tanzanien Barnaba. Aujourd'hui, la carrière de Malha franchit une nouvelle étape. L'artiste figure parmi les finalistes du Prix Découvertes RFI, dont les résultats seront annoncés le 13 mars.

Pour elle, cette reconnaissance dépasse sa propre trajectoire artistique. « Au-delà de ma personne, c'est une lumière qui est braquée sur les artistes comoriens. Cela nous donne l'opportunité de montrer notre travail à l'international et de faire découvrir la richesse de la musique de notre pays. » Les prochains mois s'annoncent particulièrement chargés. À partir de mai, elle entamera une tournée en France



avec sept dates dans sept villes. En juin, elle participera à l'édition 2026 de l'IOMMA et sera également invitée au Sakifo Festival à La Réunion. Un grand festival est également prévu à Paris au mois d'août.

En cette Journée internationale des droits des femmes, Malha adresse un message clair aux jeunes filles qui rêvent de suivre sa voie. « Je leur dirais d'abord de ne jamais abandonner leurs études. Le talent est important, mais il ne suffit pas. Il

faut être instruit, curieux et ouvert sur le monde. Ensuite, il faut croire en soi, travailler avec persévérance et ne pas se décourager face aux difficultés. Les rêves demandent du courage et de la constance. » À travers sa musique, Malha continue ainsi de porter un message d'espoir et de détermination, convaincue que les mots et les notes peuvent contribuer à faire évoluer les mentalités.

Mohamed Ali Nasra

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Direction de la Lutte Contre la Maladie

Programme National de Lutte Contre le Paludisme

La Coordonnatrice

Réf. N°26 \_\_\_\_\_/MSPS/DGS/DLM/PNLP

Réf. N°26 \_\_\_\_\_/MSPS/DGS/DLM/PNLP

Date: \_\_\_\_\_



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن والحماية الاجتماعية

وتعزيز الجنس

الإدارة العامة للصحة

إدارة مكافحة المرض

البرنامج الوطني  
لمكافحة الملاريا

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le Ministère de la Santé et de la protection Sociale à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-M-PNLP financée par le Fonds Mondial compte recruter pour les besoins de l'unité de gestion de la subvention de la GC7 qui s'étale de janvier 2025 à décembre 2027 le personnel suivant :

- Un Technicien d'entomologie pour le PNLP ;
- Un Point focal laboratoire pour la DRS de Ndzuwani ;

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de chaque poste auprès du Secrétariat du PNLP sis Route de la Corniche, à côté de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique de Moroni du lundi au jeudi de 07h30 à 14 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30.

Tél : 360 47 42

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté au poste choisi ;
- Le curriculum vitae ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Une copie des attestations de formation et de stage ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat du PNLP, sous plis fermé et à adresser à Madame la Coordonnatrice du PNLP, sis Route de la Corniche-Moroni, BP : 6512 avec la mention "RECRUTEMENT AU POSTE CHOISI"

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : LE JEUDI 09 AVRIL 2026 A 15 H 00

Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), BP : 6512, Tel : +269 773 80 76, E-mail : pnlp@sante.gouv.km